

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**

\*\*\*

(DB)

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

Nombre de Conseillers :

en exercice : 29

présents : 23

votants : 26

**OBJET :**

**CHANGEMENT DE  
NOM ET SIEGE  
SOCIAL DU SIRTOM  
EN SMIRTOM**

**PRESENTS :** M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés :** M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que le comité syndical du SIRTOM (syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères) de l'Aigle a décidé le **changement de nom du syndicat mixte** par suite de la représentation des communes et des communautés de communes dans le même syndicat **et le changement de siège social**.

Les conseils de la CDC et les conseils municipaux doivent délibérer pour accepter ou refuser cette modification. Le SMIRTOM aura désormais pour siège social : Déchetterie - « Les Champs Rouges » 61300 Saint Ouen sur Iton.

Le changement de siège social concerne la CDC du Pays de L'Aigle, la CDC du Pays de la Marche, la CDC du canton de la Ferté Fresnel, la CDC du Haut Perche et les communes de Beaulieu, Les Aspres, Moussonvilliers et Normandel.

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

**- SE PRONONCE favorablement sur le changement de nom du SIRTOM en SMIRTOM et du transfert du siège social de la Mairie de L'AIGLE à La Déchetterie - « Les Champs Rouges » 61300 Saint Ouen sur Iton.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,


Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,  
  
Thierry PINOT



Thierry PINOT

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**ACQUISITION D'UN  
TERRAIN  
APPARTENANT  
AUX CONSORTS  
COLOMBE**

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

La commune envisage l'acquisition d'une parcelle de terrain située à l'Aigle, « Le Chaillouet Nord », cadastrée section AT numéro 123 pour une contenance totale de 3ha 01a 90ca, appartenant aux Consorts COLOMBE- HAIS.

Cette parcelle est classée dans le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de l'Aigle en zone à urbaniser à vocation sportive (AUs).

La ville de l'Aigle est propriétaire d'un terrain cadastré section AT numéro 182 pour 1ha 98a 55ca, sur lequel le stade de rugby est actuellement en cours de construction et en phase d'achèvement. Ce terrain était auparavant mis à la disposition de l'ensemble des collèges et lycée de la Ville pour l'activité sportive des élèves.

Il est dans l'intérêt général de trouver un nouvel espace dédié à cette activité. C'est pourquoi, la Ville de l'Aigle a envisagé l'acquisition du terrain non urbanisé jouxtant le terrain de rugby, toujours situé à proximité du Lycée NAPOLEON et du Collège MOLIERE d'une superficie suffisante, qui viendrait se substituer au terrain auparavant utilisé.

En l'absence de ce terrain, un grand nombre d'élèves du collège Molière et du lycée Napoléon ne pourraient plus exercer leurs activités sportives.

De nombreuses tractations ont eu lieu entre la Ville de L'Aigle et les vendeurs, et ainsi qu'il résulte de l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal en date du 17 novembre 2010, la procédure d'expropriation a même été envisagée.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

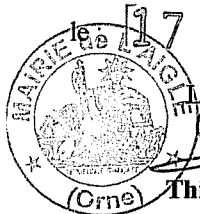
le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**

Le Maire,

**Thierry PINOT**



Aux termes des courriers en dates des 23 et 25 avril 2011, les vendeurs proposent de vendre la totalité de la parcelle (soit 3 ha 01 a 90 ca) au prix de cinq euros (5 €) le mètre carré, pour former un prix global de **cent cinquante mille neuf cent cinquante euros (150.950 €)**, en ce, non compris les frais d'acte notarié à la charge de la Ville de L'Aigle.

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

- **SE PRONONCE favorablement sur l'acquisition du terrain d'une superficie de 3 ha 01 a 90 ca, au prix de 150.950 € ;**
- **DIT que les frais d'acte notarié seront à la charge de la Ville de L'AIGLE ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces ou autres documents relatifs à cette opération.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Thierry PINOT**

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers :  
en exercice : **29**  
présents : **23**  
votants : **26**

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE**

**COLLEGE MOLIERE**

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Le Collège Molière organise un stage « Activité Physique de Pleine Nature » pour ses élèves de 4<sup>ème</sup>, du 6 au 10 Juin 2011. Celui-ci se déroulera à DIVES SUR MER et à HOULGATE. Il permettra aux élèves de découvrir et pratiquer le catamaran. Afin de réduire les frais engagés par ce stage (logement, transport...), le Collège Molière sollicite une subvention exceptionnelle.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :


le : **17 MAI 2011**

Publié

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

- **SE PRONONCE favorablement** quant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 170 €.

- **DIT que les crédits** seront pris sur l'imputation 20 / 6574 / 200 « réserves pour subventions ».

**17 MAI 2011**  
Le Maire,  
  
**Thierry PINOT**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,

**Thierry PINOT**

101u

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**  
\*\*\*  
(DB)

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers :  
en exercice : **29**  
présents : **23**  
votants : **26**

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**RESTAURANTS  
DU CŒUR -**

**PARTICIPATION  
DE LA VILLE**

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE,  
M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle  
HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude  
BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe  
SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL  
MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND,  
Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie  
LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal  
GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme  
Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à  
Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M.  
DELAVALLEE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

« Les Restaurants du Cœur » ont depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 élu domicile au 48 rue Saint-  
Barthélémy à L'AIGLE. Initialement installés en zone industrielle, ce changement de domicile met fin  
à la navette urbaine qui était organisée par la Ville de L'AIGLE de sorte à permettre aux populations  
visées d'avoir accès à ce service.

Dans ces conditions, la ville ne souhaite pas résilier l'aide indirecte qu'elle procurait à l'association  
Restaurant du Cœur. Il a ainsi été fait la proposition de reporter le montant de la navette urbaine sur  
le loyer payé par les Restaurants du Cœur.

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

**- SE PRONONCE favorablement sur le versement d'une subvention d'un montant de 1 200 €  
aux Restaurants du Cœur.**

**- DIT que les crédits seront pris sur l'imputation 020 65 74 107 « Subventions aux organismes  
de droit privé ».**


Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**

MAIRIE de L'AIGLE  
Le Maire,  
  
Thierry PINOT  
(Orne)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



Thierry PINOT

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**REVISION TARIFS  
POUR L'ACCUEIL  
COLLECTIF DE  
MINEURS**

« Roland Boudet »

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **17 MAI 2011**

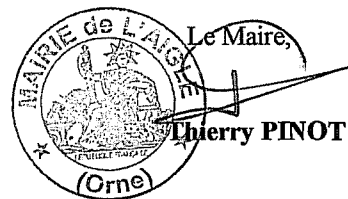
Publié

le : **17 MAI 2011**

Le montant de la prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales ayant augmenté pour l'année 2011, il conviendrait de revoir les tarifs de base pour l'«Accueil collectif de mineurs Roland Boudet » afin que la participation demandée aux familles reste toujours la même.

Le montant de la réduction appliquée actuellement, et ce depuis le mois d'avril 2009, est de 3,50 € par jour, ce qui correspond à la prestation de service votée par la CAF au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (soit 0,44 € par heure pour un maximum de 8 heures arrondi au dixième de centimes inférieur).

.../



Pour l'année 2011, le montant de la prestation de service est de 0,48 € par heure, ce qui équivaut à une participation journalière de 3,80 €. Il conviendrait donc d'augmenter les tarifs de base de 0,30 €.

Accueil collectif de mineurs Roland Boudet	Tarifs 2009	Propositions
Aiglons	6,00	6,30
Hors commune	12,00	12,30
Mini-camps (pas de participation CAF)	8,00	8,00

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

**SE PRONONCE favorablement sur l'augmentation des tarifs de base de 0,30 €.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Thierry PINOT**

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**BUDGET PRIMITIF  
2011**

**BUDGET ANNEXE  
RESEAU CHALEUR**

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE,  
M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle  
HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude  
BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe  
SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL  
MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND,  
Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie  
LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal  
GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme  
Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à  
Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M.  
DELAVALLEE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

**- ADOPTE le budget annexe relatif au Réseau Chaleur tel que présenté sur  
l'annexe jointe à la présente délibération.**


Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

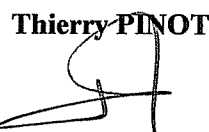
le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**

 Le Maire,  
**Thierry PINOT**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,

**Thierry PINOT**  




**BUDGET ANNEXE  
RESEAU DE  
CHALEUR**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
		Crédits Ouverts			Crédits Ouverts
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
		Crédits Ouverts			Crédits Ouverts
27638	Avance remboursable	60 000,00	2031	Etude de faisabilité	60 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>60 000,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>60 000,00</b>

VU  
L'AIGLE, le 11 MAI 2011  
Le Maire.



Thierry PINOT

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**  
\*\*\*  
(DB)

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

**OBJET :**

**QUARTIER DE  
LA MADELEINE**

**RETROCESSION DES  
ESPACES ET  
EQUIPEMENTS A  
LA VILLE DE  
L'AIGLE**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE,  
M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle  
HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude  
BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe  
SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL  
MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND,  
Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie  
LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal  
GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme  
Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à  
Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M.  
DELAVALLEE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

A plusieurs reprises la Ville de L'AIGLE a été sollicitée pour assurer la reprise de ce que l'on peut  
appeler les espaces publics du Quartier de La Madeleine :

Certifié exécutoire

- espaces verts (chemins piétonniers et pelouses)
- voirie (chaussées, trottoirs, aires de stationnement)
- éclairage public.

transmis à la Sous-  
Préfecture :

Les organismes demandeurs sont Orne Habitat et la SAGIM.



le : **17 MAI 2011**

Pour mener à bien cette opération qui pourrait se dérouler sur plusieurs années, il serait  
souhaitable :

Publié

- de faire en sorte que la ville soit maître d'ouvrage de l'opération,
- de désigner un maître d'œuvre chargé de diagnostiquer l'ensemble des travaux à réaliser.

le : **17 MAI 2011**

Le Maire,  
  
Thierry PINOT  


**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**- SE PRONONCE favorablement sur la rétrocession des espaces et équipements à la Ville de  
L'AIGLE ;**

**- DONNE son accord :**

- ☞ pour que la Ville de L'AIGLE assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération ;
- ☞ pour la désignation d'un maître d'œuvre en commun chargé de diagnostiquer les  
travaux à réaliser et d'établir un programme de travaux à plusieurs tranches ;

- DIT que la répartition pour la prise en charge des frais d'études sera spécifiée dans la convention à intervenir avec les organismes (SAGIM et ORNE HABITAT) ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tous documents nécessaires à la concrétisation de cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



Thierry PINOT

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**CREATION D'UNE  
STRUCTURE DE  
PREVENTION  
SPECIALISEE**

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Chaque année, le retour des « beaux jours » rend plus visible en centre-ville, près des commerces de la rue Bec'Ham, au jardin public, près de la salle de Verdun, et autour de la zone commerciale de Saint Sulpice, des regroupements de personnes (mineurs s'associant à des majeurs parfois âgés, parents avec de jeunes enfants), en situation d'alcoolisation et (ou) de mendicité pour certains, en déscolarisation ou rupture familiale pour les mineurs.

S'émouvoir de cette tendance sur le constat que la précarité s'accroît à L'Aigle comme partout ne suffit pas. La « gêne et l'insécurité » occasionnées pour le commerce local et les riverains sont certes prises en compte avec les interventions répétées de la police municipale, ou encore par la pose de caméras de surveillance. Malheureusement la prévention à l'adresse de la population des 12 - 25 ans n'existe pas à ce jour !

Malgré le travail et les actions ciblées de tous ces Services partenaires en travail social et le constat de recrudescence de la précarité, il semble indispensable d'établir une **structure de prévention spécialisée** à destination des 12 - 25 ans sur le territoire.

C'est pourquoi il serait nécessaire d'établir un **diagnostic préalable** au moyen d'une évaluation des besoins sur le territoire. Pour ce projet, il convient de mettre en place un **conseil technique**, qui permettra de chiffrer et affiner la lecture des besoins et l'articulation avec les différents partenaires.

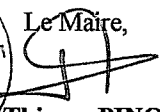

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,  
  
Thierry PINOT  


La Ville de L'Aigle propose de déléguer Monsieur Thierry BERTOU, Directeur des Services Extérieurs de L'Aigle, de l'Association Lehugeur-Lelièvre, pour monter ce projet de conseil technique à la création d'une structure de prévention spécialisée.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**EMET un avis favorable sur cette proposition.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



Thierry PINOT

28

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

**OBJET :**

**PROPOSITION  
D'ACQUISITION  
D'UN IMMEUBLE  
COMMUNAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

La Ville de L'AIGLE est propriétaire de tous les immeubles qui aujourd'hui et autrefois étaient utilisés pour l'enseignement primaire sur le site de l'école André Mazeline. Parmi ces bâtiments se trouve une construction inutilisée depuis plus de 10 ans, à ce jour physiquement exclue de l'enceinte de l'école Mazeline et par laquelle on accède rue Saint-Barthélémy.

Dans ce lieu, l'Office Municipal des Sports, les syndicats et diverses associations avaient élu domicile.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette vente éventuelle soumise à l'approbation de l'Inspection Académique qui a confirmé officiellement la désaffectation des lieux pour un usage scolaire.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par 25 voix POUR (M. SARTHOUT ayant déclaré ne pas prendre part au vote),**

- **DECIDE** la mise en vente par adjudication des biens communaux (immeuble et sa dépendance) situés rue Saint-Barthélémy, à proximité de l'école Mazeline. La mise à prix est fixée à 32 000 € ;
- **DIT** que les espaces publics correspondant aux espaces de parkings resteront la propriété de la Ville de L'AIGLE ;

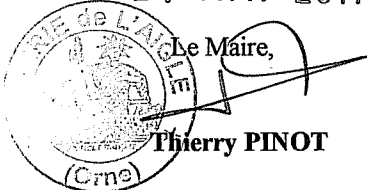
Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**



- **DIT** que les frais de division cadastrale seront supportés pour moitié par le vendeur et l'acquéreur ;
- **DIT** que les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire en particulier de faire dresser par un expert la division cadastrale de ces biens, d'établir le cahier des charges de l'aliénation, d'établir tous les diagnostics nécessaires pour la réalisation de cette aliénation, et en général, toutes les démarches qui seraient rendues nécessaires pour la concrétisation de cette opération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire toutes les diligences indispensables pour aboutir à l'aliénation de ces immeubles par adjudication dans les conditions prévues par l'article L 2241-6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **CONFIE** la mise en vente des immeubles à l'Office Notarial de L'AIGLE, à charge pour lui de l'organiser dans les meilleurs délais ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régulariser l'acte de vente.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,

**Thierry PINOT**

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**  
\*\*\*  
(DB)

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

Nombre de Conseillers :  
en exercice : **29**  
présents : **23**  
votants : **26**

**OBJET :**

**SITE DU GRU**

**PROPOSITION  
D'ACQUISITION**

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Depuis de nombreuses années des discussions sont engagées avec le groupe Bricomarché pour un cession éventuelle de la zone dite du Grû.

Le but de cette opération à ce jour est la suivante. D'une part, le hall du Grû et la salle Michaux seraient démolis pour être reconstruits sous la structure du marché aux bestiaux ; les services techniques municipaux seraient appelés à s'installer sur un autre site ; d'autre part, l'ensemble de la zone libérée serait reconstruite à des fins commerciales.

Le groupe Bricomarché a fait une offre d' 1 550 000 € pour l'ensemble des parcelles (à définir par géomètre).

Les frais de bornage seraient répartis entre la Ville et l'acquéreur. Les frais de notaire seraient à la charge de l'acquéreur.

**Le Conseil Municipal a été appelé à débattre de cette proposition.**

**Les membres de l'Opposition déclarent ne pas participer au débat en l'absence d'informations et souhaitent travailler le projet en Commission.**

**Suite à cette déclaration, Monsieur le Maire demande aux Conseillers de la Majorité s'il y a lieu de poursuivre, ou non, cette procédure.**

**Après un vote par : 17 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme NOGUET), M. SARTHOUT déclare ne pas participer au vote,**

**Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à poursuivre la procédure en cours.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,  
**Thierry PINOT**



Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

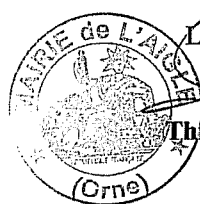
le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**

Le Maire,

**Thierry PINOT**



**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers :  
en exercice : **29**  
présents : **23**  
votants : **26**

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**ADHESION DE LA  
COMMUNE DE  
CARROUGES AU  
SYNDICAT  
DEPARTEMENTAL  
DES COLLECTIVITES  
ELECTRIFIEES DE  
L'ORNE ( SDCEO)**

**PRESENTS :** M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés :** M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de CARROUGES (61320), par délibération du 29 novembre 2010, a sollicité son adhésion au Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Orne (SDCEO).

Le Comité du SDCEO, par délibération en date du 18 mars 2011, a accepté cette adhésion sous réserve de l'accord de ses collectivités adhérentes conformément à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose, notamment, que les organes délibérants des collectivités membres doivent obligatoirement être consultés en cas de nouvelle adhésion.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**- SE PRONONCE favorablement pour l'adhésion de la commune de CARROUGES au Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Orne (SDCEO).**

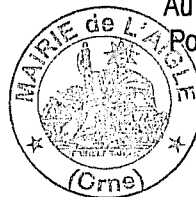
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

**Thierry-PINOT**



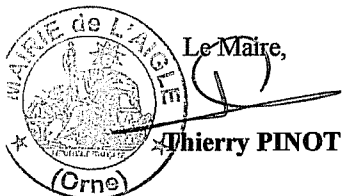
Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**



**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE**

**ASSOCIATION  
SPORTIVE  
« ENTENTE AUBE  
-L'AIGLE 61  
ATHLETISME »  
(EAA 61)**

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

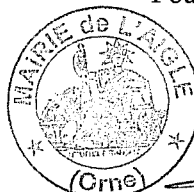
\*\*\*

L'association EAA 61, par sa section « Les Trotteurs Aiglons », organise la troisième édition de la course pédestre « La Ronde de L'Aigle », le Samedi 11 Juin 2011. Dans ce cadre, deux circuits d'une distance de 5 à 10 kilomètres sont proposés aux participants. Afin de réduire les frais engagés lors de cette manifestation (récompenses, communication, protection civile...), l'association sollicite une subvention exceptionnelle.

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

- **SE PRONONCE favorablement quant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 915 € à l'association EAA 61;**
- **DIT que les crédits seront pris sur l'imputation 20 / 6574 / 200 « réserves pour subventions ».**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Thierry PINOT**

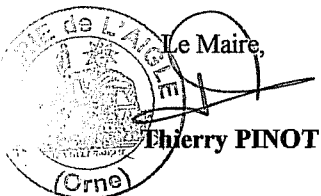
Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**



**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**

\*\*\*

(DB)

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

**Le Conseil Municipal,**

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil ;

- **A lui accorder** l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an ;

- **DIT** que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame Annie CALVEZ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Thierry PINOT



Nombre de Conseillers : 29  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

**OBJET :**

**CONCOURS  
DU RECEVEUR**

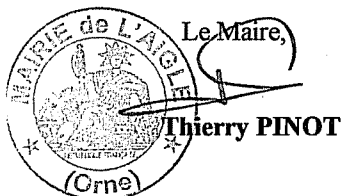
Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 17 MAI 2011

Publié

le : 17 MAI 2011



**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**  
\*\*\*  
(DB)

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**OBJET :**

**AUTORISATION  
DONNEE  
AU MAIRE POUR  
LA SIGNATURE  
DE LA CONVENTION  
D'AIDE FINANCIERE  
AU CINEMA L'AIGLON**

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Conformément à l'article L 2251-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut attribuer des subventions à des entreprises existantes ayant pour objet l'exploitation de salles de spectacle cinématographique dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces subventions ne peuvent être attribuées qu'aux établissements qui, quel que soit le nombre de leurs salles, réalisent en moyenne hebdomadaire moins de 7 500 entrées ou qui font l'objet d'un classement art et essai dans des conditions fixées par décret.

Dans ce cadre, il a été validé le principe du versement d'une subvention à caractère économique au cinéma L'AIGLON lors de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2011. Pour mémoire, le montant défini s'élève annuellement à 15 312 €.

Il faut également rappelé que l'attribution d'une telle subvention est soumise parallèlement à la contractualisation entre la ville et le cinéma. A cette convention de partenariat, doit être annexé un projet cinématographique. Cette convention est aujourd'hui rédigée et se trouve ci-joint en annexe.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'aide économique avec l'exploitant Monsieur Fabien Ombreux.**



Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**

Le Maire  
**Thierry PINOT**  
  


Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Thierry PINOT**  


**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers :  
en exercice : **29**  
présents : **23**  
votants : **26**

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**PRESENTS** : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés** : M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

La politique d'investissement de la ville est accompagnée par l'Etat au travers de subventions dites d'équipement.

Une réforme est intervenue fin 2010 visant à rationaliser la politique de subventions d'équipement de l'Etat. Elle a conclu à la fusion de la DDR (Dotation de Développement Durable) et de la DGE (Dotation Générale d'Equipement).

Aujourd'hui, la ville qui était éligible à la DGE se retrouve éligible à la DETR.

La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a pour but de faciliter la réalisation de projets de développement local, axés autour des quatre thèmes suivants :

- Equipements scolaires du 1er degré
- Cadre de vie et environnement
- Equipements sportifs et de jeunesse
- Patrimoine.

Dans le cadre du vote du budget 2011, il s'avère que certains projets retenus dans le cadre de la section d'investissement pourraient être éligibles à la DETR.

Il s'agit :

- De la politique d'informatisation des écoles du Moulin à vent et de la Ribambelle
- De la réhabilitation de la salle polyvalente du Bois de la Pierre.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

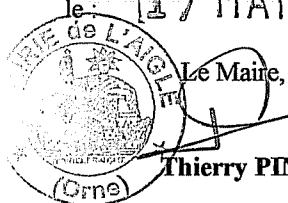
le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**

Le Maire,

**Thierry PINOT**



**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

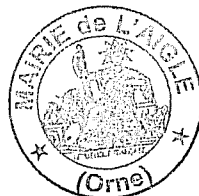
- **SE PRONONCE favorablement sur la réalisation des projets ci-dessus mentionnés ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention DETR devant les Services de la préfecture.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



**Thierry PINOT**

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers :  
en exercice : **29**  
présents : **23**  
votants : **26**

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**AUTORISATION  
DEMANDEE  
AU CONSEIL MUNICIPAL  
POUR REVOIR LA  
REDACTION DE LA  
DELIBERATION SUR LA  
DEFINITION DES TAUX  
DES TAXES  
DIRECTES LOCALES**

**PRESENTS :** M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés :** M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Lors du vote du budget primitif 2011, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le niveau des taux de fiscalité.

- Taux de taxe d'habitation	11,33%
- Taux de foncier	27,65%
- Taux de foncier non bâti	45,83%

Le produit de ces taux par les bases d'imposition permet de définir les recettes fiscales de la ville de L'AIGLE.


Lors de l'élaboration du budget, les données concernant lesdites bases ne nous avaient été communiquées que partiellement. Il s'avère que la notification des bases implique une modification du produit à fiscalité constante.

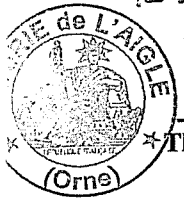
Certifié exécutoire  
transmis à la Sous-Préfecture :

le : **17 MAI 2011**

Publié

le : **17 MAI 2011**

Le Maire,  
  
**Thierry PINOT**

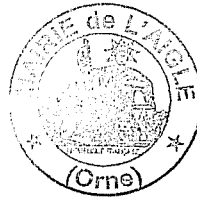


**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

**- SE PRONONCE favorablement sur le maintien des taux et par conséquent sur le produit fiscal attendu.**

	base d'imposition	taux	fiscalité votée
	2011	2011	2011
taxe d'habitation	8 070 000	11,33%	914 331
foncier bâti	7 675 000	27,65%	2 122 138
Foncier non bâti	99 300	45,83%	45 509
<b>TOTAL FISCALITE</b>			<b>3 081 978</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Thierry PINOT**

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE  
\*\*\*  
(DB)**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,  
le : **Mercredi 11 MAI**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers : 29  
en exercice : 29  
présents : 23  
votants : 26

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mai 2011

**OBJET :**

**CLUB DE RUGBY  
AIGLON -**

**VERSEMENT D'UN  
SECOND ACOMPTE  
SUR LA SUBVENTION  
ANNUELLE DE  
FONCTIONNEMENT**



**PRESENTS :** M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Chantal LESAVETIER, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, M. Hervé BELLOC, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, Mme Elisabeth FOULON, M. Yakup ALTUN, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, M. Gilbert MORAND, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ.

**Absents ou excusés :** M. Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, M. Dominique CLOUARD qui a donné pouvoir à Mlle EL MANAA, M. Michel PERROTTE qui a donné pouvoir à M. DELAVALLÉE, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame Elisabeth FOULON a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Durant les 3 dernières années, le Club de Rugby a reçu les subventions municipales suivantes :

- en 2008 = 26 146 €
- en 2009 = 26 146 €
- en 2010 = 26 146 €.

Pour l'année 2011, le Conseil Municipal n'a pas statué sur la demande du club lors de sa séance du 30 Mars dernier. En effet, il était sage d'attendre la décision du Tribunal d'ALENCON.

Certifié exécutoire

Aujourd'hui le club est en redressement judiciaire et il semble intéressant de le soutenir dans la démarche très volontaire des nouveaux dirigeants.

transmis à la Sous-Préfecture :

Sur la base d'une subvention annuelle qui serait de l'ordre de 26 146 € une avance sur subvention calculée comme suit pourrait être versée :

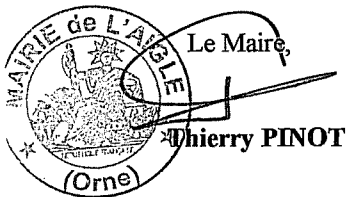
le : 12 MAI 2011

- subvention annuelle prévisionnelle	26 146 €
- montant de l'acompte habituel à 75 %	19 609,50 €
- Acompte versé le 5 Février 2011	4 000 €
- versement complémentaire de l'acompte	15 609,50 €

Publié

le : 12 MAI 2011

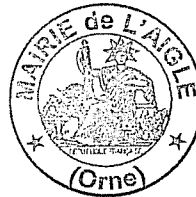
Restera à verser en Septembre 6 536,50 €  
(26 146 € - 15 609,50 € - 4 000 €)



**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

- **SE PRONONCE favorablement** sur le montant de la subvention annuelle qui sera octroyée au Club de Rugby, d'un montant de **26 146 €** ;
- Compte tenu du versement exceptionnel d'un acompte de 4 000 €, le 5 Février 2011, **DIT** qu'un versement complémentaire de **15 609,50 €** sera effectué en Mai 2011 ;
- **DIT** que le solde de **6 536,50 €** sera versé au Club en Septembre 2011.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Thierry PINOT**